



Paris, le 29 juillet 2020

Communiqué de presse

Pic de chaleur dans plusieurs régions La direction générale de la santé rappelle les conseils de prévention

Météo France prévoit un pic de chaleur intense de 1 à 2 jours, jeudi 30 et vendredi 31 juillet, sur une grande partie sud de la France, où le mercure pourrait grimper jusqu'à 41°C. De la moyenne vallée du Rhône à la Savoie, l'épisode devrait durer plus longtemps. Six départements (Ardèche, Drôme, Isère, Rhône, Savoie et Haute-Savoie) sont donc placés en vigilance orange. Parallèlement, la vigilance jaune est étendue à la grande partie sud du pays. Dans le cadre du plan canicule, l'ensemble des services sanitaires de la région et du département ont été alertés.

Les Ehpad et les établissements de santé bien préparés

Les personnes âgées sont plus fragiles que les personnes jeunes face aux fortes chaleurs. C'est pourquoi, depuis le mois de juin, les Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) se sont préparés à affronter une vague de chaleur, dans un contexte de circulation toujours active du virus responsable de la COVID-19.

Les recommandations émises par le ministère des Solidarités et de la Santé visent à permettre le rafraîchissement de tous les résidents, tout en maintenant la distanciation physique et les gestes barrières nécessaires pour empêcher la propagation du virus. Elles précisent notamment les conditions d'utilisation des divers systèmes de rafraîchissement en milieu clos.

Les établissements de santé ont également reçu, début juin, des consignes pour adapter leurs procédures « vague de chaleur » au contexte COVID.

[En savoir plus sur les recommandations dans les EHPAD disposant d'une climatisation centralisée](#)

[En savoir plus sur les recommandations dans les EHPAD disposant d'une climatisation non centralisée](#)

[En savoir plus sur les recommandations dans les établissements de santé](#)

Des recommandations pour le grand public, adaptées à la COVID

La plupart des recommandations habituelles pour faire face à une vague de chaleur continuent de s'appliquer dans le contexte de l'épidémie de COVID-19. Il est cependant nécessaire d'adapter les habitudes en matière de rafraîchissement des espaces intérieurs, notamment en collectivité. Ainsi, le ventilateur ne peut plus être utilisé en collectivité, dans les milieux clos où se trouvent plusieurs personnes. Il peut en revanche être utilisé dans le milieu familial en l'absence de personnes malades.

Dans tous les cas, le respect des gestes barrières, notamment la distanciation physique et le port du masque lorsque celle-ci n'est pas possible, doit perdurer. Il ne faut jamais humidifier le masque, même si cela peut procurer une sensation de rafraîchissement. Si le masque se trouve humidifié, par exemple à cause de la transpiration, il faut le changer rapidement, car son efficacité n'est plus assurée.



VAGUE DE CHALEUR

Se rafraîchir en toute sécurité en période de COVID



Ventilation mécanique (VMC)

- ✓ Utiliser des filtres avec une bonne performance et bien les entretenir (exemple : filtres HEPA)
- ✓ Nettoyer et entretenir l'installation régulièrement
- ✓ Arrêter ou réduire le mode recyclage de l'air



Ventilateur

- ✓ A domicile, en l'absence de malade
- ✓ Seul dans une pièce en dehors du domicile
- ✗ Dans les espaces clos collectifs même en l'absence de malades



Brumisateurs

- ✓ Brumisateur utilisé seul
- ✓ Brumisateur + ventilateur dans les espaces semi-clos ou ouverts en l'absence de flux d'air orienté vers des personnes
- ✓ Brumisateur + ventilateur dans les espaces clos si une seule personne présente dans la pièce



Climatisation individuelle ou collective

- ✓ Nettoyer et entretenir régulièrement les installations
- ✓ Utiliser des filtres ayant une bonne performance sanitaire (ex : HEPA) et correctement entretenus

Pic de chaleur : les bons gestes pour se protéger

- Boire régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif
- Se rafraîchir le corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour
- Manger en quantité suffisante et ne pas boire d'alcool
- Eviter de sortir aux heures les plus chaudes et passer plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, musée...)
- Eviter les efforts physiques
- Maintenir son logement frais (fermez fenêtres et volets durant la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais)
- Donner régulièrement de ses nouvelles à ses proches et, dès que nécessaire, oser demander de l'aide
- Prendre des nouvelles des personnes fragiles de notre entourage, proposer de l'aide si besoin

- Consulter régulièrement le site de Météo-France pour s'informer et suivre les recommandations des autorités locales (préfecture ou Agence régionale de santé)
- **En tout temps : continuer de respecter les gestes barrières pour lutter contre la propagation de la COVID-19**

En savoir plus

[Tous les conseils et les supports de communication sur le site du ministère des Solidarités et de la Santé](#)

Sites internet des [Agences régionales de santé](#) et des préfectures concernées par ces fortes chaleurs pour les informations et recommandations locales spécifiques

[Site de Météo France](#)

Contact : presse-dgs@sante.gouv.fr – 01 40 56 84 00